PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Crabtree tenue le 3 avril 2017 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4e Avenue, à 19 h , et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Daniel Leblanc
Françoise Cormier
André Picard
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Est absent :
Jean Brousseau

Est également présent Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Crabtree.

2017-0304-153 **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM**

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2017-0304-154 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 6, 20 ET 29 MARS 2017**

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers que les procès-verbaux de la séance ordinaire des 6 et 20 mars 2017 et de la séance extraordinaire tenue le 29 mars 2017 soient adoptés.

ADOPTÉ

2017-0304-155 **ADOPTION DES COMPTES**

En plus des comptes apparaissant aux listes des lot 1 et lot 2 du 31 mars 2017, pour lesquelles les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits, une somme de 4 351,54 $ et payés tel qu'autorisé par le règlement 2016-291 du règlement de délégation de pouvoir de dépenser.

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois des lot 3 et lot 4 du 31 mars 2017, d'une somme de 87 072,70 $, soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

2017-0304-156 **ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES**

Le directeur général a déposé aux membres du conseil municipal un état des revenus et dépenses au 31 mars 2017.

ADOPTÉ

2017-0304-157 **PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Personne n'étant présent dans la salle, le président d'assemblée clôt la période de demande verbale.

2017-0304-158 **DON À CENTRAIDE**

Sur proposition de Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers d'accorder un don à Centraide de 40$ dans le cadre de l'activité serveur d'un soir du 28 mars 2017.

ADOPTÉ

2017-0304-159 **PRISE DE POSITION FERME DU CONSEIL EN FAVEUR DU DROIT DÉMOCRATIQUE DES CITOYENS DE REQUÉRIR UN RÉFÉRENDUM LORSQU'ILS LE JUGENT NÉCESSAIRE DANS LE CADRE ACTUELLEMENT DÉFINI PAR LA LOI ET ENGAGEMENT À CONTINUER LES PUBLICATIONS DES AVIS PUBLICS DANS LES JOURNAUX LOCAUX**

ATTENDU QUE la Municipalité de Crabtree est géo localisée dans deux des plus grandes démocraties dans le monde, soit la Province du Québec au Canada ;

ATTENDU QUE dans l'histoire de la vie démocratique de la Municipalité de Crabtree cet outil démocratique a été utilisé avec jugement et respect par les citoyens à de très rares occasions ;

ATTENDU QUE les conseils de la Municipalité de Crabtree ont historiquement été à l'écoute des besoins et demandes exprimés par leurs citoyens, que ce soit à l'épicerie, sur le perron de l'église, ou plus simplement en consultation publique ou encore en conseil municipal, en amont des projets qui ont été proposés de temps à autre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle et unanimement résolu par les conseillers :

QUE le conseil municipal fasse connaître par la présente que la Municipalité désire continuer à appliquer le modèle de démocratie actuel et de continuer de permettre la tenue de référendum comme prévu actuellement par la loi.

ADOPTÉ

2017-0304-160 **RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AU CENTRE DE FEMMES MARIE-DUPUIS 2017-2018**

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler l'adhésion pour 2017-2018 au Centre de femmes Marie-Dupuis au montant de 15 $.

ADOPTÉ

2017-0304-161 **SOUPER AU TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION HOREB**

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter deux billets pour le souper dans le cadre du tournoi de golf de la Fondation Horeb qui se tiendra à Saint-Liguori le vendredi 26 mai 2017 pour la somme totale de 120 $.

ADOPTÉ

2017-0304-162 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DES ATELIERS ÉDUCATIFS LES PETITS MOUSSES**

Sur proposition de Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers d'accorder une aide financière de 100 $ aux *Ateliers éducatifs Les Petits Mousses*, organisme à but non lucratif.

ADOPTÉ

2017-0304-163 **DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR LE 1220, CHEMIN SAINT-JACQUES**

ATTENDU QUE monsieur Édouard Dalpé est propriétaire du 1220 chemin Saint-Jacques lot 4 737 259 et du terrain contigu vacant lot 4 737 260 situé dans la zone verte. Ce terrain est en bordure du chemin Saint-Jacques et porte le numéro de lot 4 737 260.

ATTENDU QUE la propriétaire des deux terrains désire aliéner et lotir et utiliser à d'autres fins qu'agricoles pour implanter une résidence sur le terrain vacant, lot 4 737 260 ;

ATTENDU QUE la propriétaire doit produire une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour aliéner, lotir et utiliser ce terrain à d'autres fins que l'agriculture et que cette demande doit être appuyée par la Municipalité si le projet est conforme ;

ATTENDU QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur dans la Municipalité de Crabtree ;

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été acceptée par le conseil municipal afin d'autoriser le lotissement de deux nouveaux lots ayant une profondeur moindre que 75 m comme stipulé par le règlement de lotissement 99-042 ;

ATTENDU QUE même s'il y a dans la zone blanche de la municipalité quelques terrains desservis et disponibles pour l'implantation d'habitations unifamiliales isolées, les possibilités d'utilisation de ce terrain à des fins agricoles sont à peu près nulles compte tenu de sa configuration en « L » de sa superficie et dû à son positionnement non contigu à une terre agricole cultivée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers que la Municipalité de Crabtree appuie la demande de monsieur Édouard Dalpé pour le lot 4 737 260 auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, afin d'obtenir l'autorisation pour aliéner, lotir et utiliser a d'autres fins que l'agriculture ce terrain vacant.

ADOPTÉ

2017-0304-164 **RÈGLEMENT 2017-297 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 046 362 $ ET UN EMPRUNT DE 2 046 362 $ POUR DES TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE D'UNE SECTION DE LA 4E AVENUE ENTRE LE 53, 4E AVENUE ET LA 9E RUE ET SUR LA 5E RUE ENTRE 2E AVENUE ET LA 4E AVENUE**

Sur la proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers que le règlement 2017-297 décrétant une dépense de 2 046 362 $ et un emprunt de 2 046 362 $ pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie d'une section de la 4e Avenue entre le 53, 4e Avenue et la 9e Rue et sur la 5e Rue entre 2e Avenue et la 4e Avenue soit adopté.

ADOPTÉ

RÈGLEMENT 2017-297

DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 046 362 $ ET UN EMPRUNT DE 2 046 362 $ POUR DES TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE D'UNE SECTION DE LA 4E AVENUE ENTRE LE 53, 4E AVENUE ET LA 9E RUE ET SUR LA 5E RUE ENTRE 2EAVENUE ET LA 4E AVENUE

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil 6 mars 2017 ;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance, et tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée ;

EN CONSÉQUENCE et pour ces motifs, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers que le règlement numéro 2017-297 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1.
Le conseil est autorisé à faire effectuer des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts et de voirie selon l'estimé préparé par la firme Beaudoin Hurens portant le numéro de dossier : J11160-00, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Francis Lacasse, ing. en date du 16 février 2017, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ARTICLE 2.
Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 046 362 $ aux fins du présent règlement.

ARTICLE 3.
Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 046 362 $ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 4.
Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5.
S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6.
Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 7.
Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

ANNEXE « A »

BEAUDOIN HURENS

MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
RÉSUMÉ DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE
RÉFECTION D'UNE SECTION DE LA 4E AVENUE ET D'UNE SECTION DE LA 5E RUE

N/DOSSIER : J11160-00 **Le 16 février 2017**

RÉCAPITULATIF DES PHASES

PHASE "A"		
4e Avenue (entre 9e et 8e Rue)	213 116.75 $	
PHASE "B"		
4e Avenue (entre 8e et 6e Rue)	347 157.25 $	
PHASE "C"		
4e Avenue (6e et 4e Rue)	598 515.50 $	
5e Rue (entre 4e et 2e Avenue)	324 403.75 $	
Sous-total phases "A", "B" et "C"		1 483 193.25 $
(+) Frais contingents (20 %)		296 638.65 $
Sous-total		1 779 831.90 $
T.P.S. : 5 %		88 991.60 $
T.V.Q. : 9,975%		177 538.23 $
TOTAL DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE		**2 046 361.73 $**

BEAUDOIN HURENS

2017-02-16

Francis Lacasse, ing.
#OIQ 5031693

/lh
R:\1-projet\11160-00\Civil\Fichiers sources\Estimations (B1)\[Estimation préliminaire1.xlsm]Phase A

BEAUDOIN HURENS

MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
RÉSUMÉ DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE
RÉFECTION D'UNE SECTION DE LA 4E AVENUE ET D'UNE SECTION DE LA 5E RUE

PHASE "A"

N/DOSSIER : J11160-00 **Le 16 février 2017**

1.0 4e Avenue (entre la 9e et la 8e Rue) ± 85 m lin.		
1.1 Aqueduc	38 703.50 $	
1.2 Égout domestique	11 013.75 $	
1.3 Égout pluvial	42 652.50 $	
1.4 Voirie	120 747.00 $	
Sous-total		213 116.75 $
(+) Frais contingents (20 %)		42 623.35 $
Sous-total		255 740.10 $
T.P.S. : 5 %		12 787.01 $
T.V.Q. : 9,975%		25 510.07 $
TOTAL DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE		**294 037.18 $**

BEAUDOIN HURENS

2017-02-16

Francis Lacasse, ing.
#OIQ 5031693

/lh
R:\1-projet\11160-00\Civil\Fichiers sources\Estimations (B1)\[Estimation préliminaire1.xlsm]Phase A

MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE
RÉFECTION D'UNE SECTION DE LA 4E AVENUE ET D'UNE SECTION DE LA 5E RUE

PHASE "A"

N/DOSSIER : J11160-00 **Le 16 février 2017**

1.0 4e Avenue (entre la 9e et la 8e Rue) ± 85 m lin.

1.1 Aqueduc

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.1.1	Alimentation temporaire avec protection incendie	Forfaitaire		2 500.00 $
1.1.2	Enfouissement de la conduite d'alimentation temporaire	30 m.lin.	15.00 $	450.00 $
1.1.3	Enlèvement et disposition des sections de réseau d'aqueduc existant tout diamètre (conduites, chambre de vanne, vanne, butée, etc.)	85 m.lin.	5.00 $	425.00 $
1.1.4	Enlèvement et disposition des branchements privés d'aqueduc	5 untié	50.00 $	250.00 $
1.1.5	Raccord à la conduite existante de 150mmø	3 unités	2 500.00 $	7 500.00 $
1.1.6	Tuyau de 150mmø en P.V.C. ou P.V.C.O. cl.235psi	85 m.lin.	135.00 $	11 475.00 $
1.1.7	Vanne d'arrêt de 150mmø incluant boite de vanne	3 unités	2 250.00 $	6 750.00 $
1.1.8	Branchement privé de 19mmø Pex Bleu 904 ou cuivre mou de type K	4 unités	950.00 $	3 800.00 $
1.1.9	Branchement privé de 25mmø Pex Bleu 904 ou cuivre mou de type K	1 unité	1 050.00 $	1 050.00 $
1.1.10	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	1 unité	300.00 $	300.00 $
1.1.11	Isolant rigide de type HI-40, 50mm d'épaisseur	5 m.ca.	35.00 $	175.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.1.12	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection de la nouvelle conduite d'aqueduc, tout diamètre	85 m.lin.	6.00 $	510.00 $
	Sous-total			35 185.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			3 518.50 $
	Total article 1.1			38 703.50 $

1.2 Égout domestique

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.2.1	Enlèvement et disposition des conduites d'égout combiné existantes	85 m.lin.	7.50 $	637.50 $
1.2.2	Enlèvement et disposition des regards d'égout combiné existants	2 unités	225.00 $	450.00 $
1.2.3	Enlèvement et disposition des entrées de service d'égout combiné existantes	5 unités	75.00 $	375.00 $
1.2.4	Branchement privé de 135mmø sur conduite existante P.V.C. DR-28 noir ou vert	5 unités	1 650.00 $	8 250.00 $
1.2.5	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	1 unité	300.00 $	300.00 $
	Sous-total			10 012.50 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			1 001.25 $
	Total article 1.2			11 013.75 $

1.3 Égout pluvial

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.3.1	Enlèvement et disposition des puisards existants incluant les conduites de raccordement	1 unité	125.00 $	125.00 $
1.3.2	Tuyau de 300mmø en P.V.C. DR-35	75 m.lin.	165.00 $	12 375.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.3.3	Tuyau de 375mmø en P.V.C. DR-35 ou TBA CL. IV	8 m.lin.	185.00 $	1 480.00 $
1.3.4	Regard pluvial M-1200 à joint de caoutchouc	1 unité	4 500.00 $	4 500.00 $
1.3.5	Regard-culotte pluvial M-1200 à joint de caoutchouc	1 unité	6 000.00 $	6 000.00 $
1.3.6	Puisard de type P-1 incluant la dalle de béton et le tuyau de raccordement	3 unités	2 500.00 $	7 500.00 $
1.3.7	Branchement privé de 150mmø P.V.C. DR-28 blanc en tranchée commune	5 unités	1 050.00 $	5 250.00 $
1.3.8	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	1 unité	300.00 $	300.00 $
1.3.9	Inspection caméra et profilomètre (si P.V.C.) incluant nettoyage des conduites pour acceptation provisoire	83 m.lin.	7.50 $	622.50 $
1.3.10	Inspection caméra et profilomètre (si P.V.C.) incluant nettoyage des conduites pour acceptation finale	83 m.lin.	7.50 $	622.50 $
	Sous-total			38 775.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			3 877.50 $
	Total article 1.3			42 652.50 $

1.4 Voirie

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.4.1	Enlèvement et disposition du pavage existant	925 m.ca.	2.00 $	1 850.00 $
1.4.2	Enlèvement et disposition des trottoirs et dalles de béton à démolir	165 m.ca.	8.00 $	1 320.00 $
1.4.3	Excavation du matériel 1050mm sous le profil final, transport et disposition des surplus, mise en forme et compactage de la ligne d'infrastructure sur la largeur complète de la plateforme de rue (10,9m)	1000 m.ca.	4.00 $	4 000.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.4.4	Coussin de sable classe "A" de 500mm d'épaisseur	1000 t.mét.	10.00 $	10 000.00 $
1.4.5	Pierre concassée MG-56mm sur 250mm d'épaisseur	625 t.mét.	18.00 $	11 250.00 $
1.4.6	Pierre concassée MG-20mm sur 150mm d'épaisseur	375 t.mét.	18.00 $	6 750.00 $
1.4.7	Trottoir monolithique en béton de 1,2m de largeur	140 m.lin.	125.00 $	17 500.00 $
1.4.8	Nettoyage et ajustement des regards (domestique, pluvial)	5 unités	150.00 $	750.00 $
1.4.9	Nettoyage et ajustement des puisards	6 unités	150.00 $	900.00 $
1.4.10	Nettoyage et ajustement des vannes d'aqueduc	4 unités	100.00 $	400.00 $
1.4.11	Mise en forme, compactage et nettoyage des services (préparation avant pavage)	925 m.ca.	2.00 $	1 850.00 $
1.4.12	Béton bitumineux ESG-14, PG-58-34 à 195kg/m^2 (couche de base)	190 t.mét.	105.00 $	19 950.00 $
1.4.13	Béton bitumineux ESG-10, PG-64-34 à 170kg/m^2 (couche de roulement)	165 t.mét.	115.00 $	18 975.00 $
1.4.14	Pierre concassée MG-20 pour réparations d'entrées privées et accès temporaire incluant enlèvement et disposition	40 t.mét.	25.00 $	1 000.00 $
1.4.15	Béton bitumineux EB-10C à 150kg/m2 pour réparation d'entrées privées incluant préparation avant pavage	10 t.mét.	225.00 $	2 250.00 $
1.4.16	Réparation des dalles et trottoirs en béton sur terrain privé	5 m.ca.	200.00 $	1 000.00 $
1.4.17	Engazonnement avec tourbe en plaques sur 150mm de terre végétale	250 m.ca.	12.50 $	3 125.00 $
1.4.18	Marquage de la chaussée avec peinture alkyde	Forfaitaire		500.00 $
1.4.19	Gestion de la circulation, signalisation et sécurité au chantier	Forfaitaire		1 500.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.4.20	Clôture de sécurité métallique auto-portante de 1,8m de hauteur incluant leur mise en place et leur déplacement (au fur et à mesure des travaux)	200 m.lin.-sem.	4.50 $	900.00 $
1.4.21	Protection, soutènement et remblai des assises pour les infrastructures et les services publics souterrains existants	Forfaitaire		2 500.00 $
1.4.22	Bouchon imperméable tranchée complète de rue	2 unités	750.00 $	1 500.00 $
	Sous-total			109 770.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			10 977.00 $
	Total article 1.4			120 747.00 $

BEAUDOIN HURENS

MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
RÉSUMÉ DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE
RÉFECTION D'UNE SECTION DE LA 4E AVENUE ET D'UNE SECTION DE LA 5E RUE

PHASE "B"

N/DOSSIER : J11160-00 **Le 16 février 2017**

1.0 4e Avenue (entre la 8e et la 6e Rue) ± 140 m lin.		
1.1 Aqueduc	57 893.00 $	
1.2 Égout domestique	13 983.75 $	
1.3 Égout pluvial	66 577.50 $	
1.4 Voirie	208 703.00 $	
Sous-total		347 157.25 $
(+) Frais contingents (20 %)		69 431.45 $
Sous-total		416 588.70 $
T.P.S. : 5 %		20 829.44 $
T.V.Q. : 9,975%		41 554.72 $
TOTAL DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE		**478 972.86 $**

BEAUDOIN HURENS

2017-02-16

Francis Lacasse, ing.
#OIQ 5031693

/lh
R:\1-projet\11160-00\Civil\Fichiers sources\Estimations (B1)\[Estimation préliminaire1.xlsm]Phase A

MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE
RÉFECTION D'UNE SECTION DE LA 4E AVENUE ET D'UNE SECTION DE LA 5E RUE

PHASE "B"

N/DOSSIER : J11160-00 **Le 16 février 2017**

1.0 4e Avenue (entre la 8e et la 6e Rue) ± 140 m lin.

1.1 Aqueduc

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.1.1	Alimentation temporaire avec protection incendie	Forfaitaire		5 000.00 $
1.1.2	Enfouissement de la conduite d'alimentation temporaire	25 m.lin.	15.00 $	375.00 $
1.1.3	Enlèvement et disposition des sections de réseau d'aqueduc existant tout diamètre (conduites, chambre de vanne, vanne, butée, etc.)	140 m.lin.	5.00 $	700.00 $
1.1.4	Enlèvement et disposition des branchements privés d'aqueduc	6 untié	50.00 $	300.00 $
1.1.5	Raccord à la conduite existante de 150mmø	2 unités	2 500.00 $	5 000.00 $
1.1.6	Tuyau de 150mmø en P.V.C. ou P.V.C.O. cl.235psi	155 m.lin.	135.00 $	20 925.00 $
1.1.7	Vanne d'arrêt de 150mmø incluant boite de vanne	2 unités	2 250.00 $	4 500.00 $
1.1.8	Borne-fontaine complète incluant vanne de 150mm	1 unité	6 500.00 $	6 500.00 $
1.1.9	Branchement privé de 19mmø Pex Bleu 904 ou cuivre mou de type K	5 unités	950.00 $	4 750.00 $
1.1.10	Branchement privé de 25mmø Pex Bleu 904 ou cuivre mou de type K	1 unité	1 050.00 $	1 050.00 $
1.1.11	Branchement privé de 38mmø Pex Bleu 904 ou cuivre mou de type K	1 unité	1 650.00 $	1 650.00 $
1.1.12	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	2 unités	300.00 $	600.00 $
1.1.13	Isolant rigide de type HI-40, 50mm d'épaisseur	10 m.ca.	35.00 $	350.00 $

	Description		Prix unitaire	Prix global
1.1.14	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection de la nouvelle conduite d'aqueduc, tout diamètre	155 m.lin.	6.00 $	930.00 $
	Sous-total			52 630.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			5 263.00 $
	Total article 1.1			57 893.00 $

1.2 Égout domestique

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.2.1	Enlèvement et disposition des conduites d'égout combiné existantes	155 m.lin.	7.50 $	1 162.50 $
1.2.2	Enlèvement et disposition des regards d'égout combiné existants	4 unités	225.00 $	900.00 $
1.2.3	Enlèvement et disposition des entrées de service d'égout combiné existantes	6 unités	75.00 $	450.00 $
1.2.4	Branchement privé de 135mmø sur conduite existante P.V.C. DR-28 noir ou vert	6 unités	1 650.00 $	9 900.00 $
1.2.5	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	1 unité	300.00 $	300.00 $
	Sous-total			12 712.50 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			1 271.25 $
	Total article 1.2			13 983.75 $

1.3 Égout pluvial

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.3.1	Enlèvement et disposition des puisards existants incluant les conduites de raccordement	1 unité	125.00 $	125.00 $
1.3.2	Raccord à la conduite existante de 450mmø TBA	1 unité	2 000.00 $	2 000.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.3.3	Raccord à la conduite existante de 600mmø TBA	1 unité	2 250.00 $	2 250.00 $
1.3.4	Raccord du puisard existant à la nouvelle conduite pluvial	2 unités	550.00 $	1 100.00 $
1.3.5	Tuyau de 300mmø en P.V.C. DR-35	60 m.lin.	165.00 $	9 900.00 $
1.3.6	Tuyau de 375mmø en P.V.C. DR-35 ou TBA CL. IV	90 m.lin.	185.00 $	16 650.00 $
1.3.7	Tuyau de 450mmø en TBA CL. IV	5 m.lin.	215.00 $	1 075.00 $
1.3.8	Tuyau de 600mmø en TBA CL. IV	8 m.lin.	235.00 $	1 880.00 $
1.3.9	Regard pluvial M-1200 à joint de caoutchouc	2 unités	4 500.00 $	9 000.00 $
1.3.10	Puisard de type P-1 incluant la dalle de béton et le tuyau de raccordement	3 unités	2 500.00 $	7 500.00 $
1.3.11	Branchement privé de 150mmø P.V.C. DR-28 blanc en tranchée commune	6 unités	1 050.00 $	6 300.00 $
1.3.12	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	1 unité	300.00 $	300.00 $
1.3.13	Inspection caméra et profilomètre (si P.V.C.) incluant nettoyage des conduites pour acceptation provisoire	163 m.lin.	7.50 $	1 222.50 $
1.3.14	Inspection caméra et profilomètre (si P.V.C.) incluant nettoyage des conduites pour acceptation finale	163 m.lin.	7.50 $	1 222.50 $
	Sous-total			60 525.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			6 052.50 $
	Total article 1.3			66 577.50 $

1.4 Voirie

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.4.1	Enlèvement et disposition du pavage existant	1600 m.ca.	2.00 $	3 200.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.4.2	Enlèvement et disposition des trottoirs et dalles de béton à démolir	330 m.ca.	8.00 $	2 640.00 $
1.4.3	Excavation du matériel 1050mm sous le profil final, transport et disposition des surplus, mise en forme et compactage de la ligne d'infrastructure sur la largeur complète de la plateforme de rue (9,7m)	1600 m.ca.	4.00 $	6 400.00 $
1.4.4	Coussin de sable classe "A" de 500mm d'épaisseur	1675 t.mét.	10.00 $	16 750.00 $
1.4.5	Pierre concassée MG-56mm sur 250mm d'épaisseur	1050 t.mét.	18.00 $	18 900.00 $
1.4.6	Pierre concassée MG-20mm sur 150mm d'épaisseur	630 t.mét.	18.00 $	11 340.00 $
1.4.7	Bordure de béton de 200mm de largeur	140 m.lin.	75.00 $	10 500.00 $
1.4.8	Trottoir monolithique en béton de 1,2m de largeur	135 m.lin.	125.00 $	16 875.00 $
1.4.9	Trottoir dalle en béton de 1,2m de largeur	140 m.lin.	115.00 $	16 100.00 $
1.4.10	Nettoyage et ajustement des regards (domestique, pluvial)	6 unités	150.00 $	900.00 $
1.4.11	Nettoyage et ajustement des puisards	6 unités	150.00 $	900.00 $
1.4.12	Nettoyage et ajustement des vannes d'aqueduc	5 unités	100.00 $	500.00 $
1.4.13	Mise en forme, compactage et nettoyage des services (préparation avant pavage)	1475 m.ca.	2.00 $	2 950.00 $
1.4.14	Béton bitumineux ESG-14, PG-58-34 à 195kg/m2 (couche de base)	300 t.mét.	105.00 $	31 500.00 $
1.4.15	Béton bitumineux ESG-10, PG-64-34 à 170kg/m2 (couche de roulement)	265 t.mét.	115.00 $	30 475.00 $
1.4.16	Pierre concassée MG-20 pour réparations d'entrées privées et accès temporaire incluant enlèvement et disposition	80 t.mét.	25.00 $	2 000.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.4.17	Béton bitumineux EB-10C à 150kg/m2 pour réparation d'entrées privées incluant préparation avant pavage	15 t.mét.	225.00 $	3 375.00 $
1.4.18	Réparation des bordure de béton sur terrain privée	5 m.lin.	100.00 $	500.00 $
1.4.19	Réparation des dalles et trottoirs en béton sur terrain privé	10 m.ca.	200.00 $	2 000.00 $
1.4.20	Engazonnement avec tourbe en plaques sur 150mm de terre végétale	450 m.ca.	12.50 $	5 625.00 $
1.4.21	Marquage de la chaussée avec peinture alkyde	Forfaitaire		500.00 $
1.4.22	Gestion de la circulation, signalisation et sécurité au chantier	Forfaitaire		1 500.00 $
1.4.23	Clôture de sécurité métallique auto-portante de 1,8m de hauteur incluant leur mise en place et leur déplacement (au fur et à mesure des travaux)	400 m.lin.-sem.	4.50 $	1 800.00 $
1.4.24	Protection, soutènement et remblai des assises pour les infrastructures et les services publics souterrains existants	Forfaitaire		1 000.00 $
1.4.25	Bouchon imperméable tranchée complète de rue	2 unités	750.00 $	1 500.00 $
	Sous-total			189 730.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			18 973.00 $
	Total article 1.4			208 703.00 $

BEAUDOIN HURENS

MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
RÉSUMÉ DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE
RÉFECTION D'UNE SECTION DE LA 4E AVENUE ET D'UNE SECTION DE LA 5E RUE
PHASE "C"

N/DOSSIER : J11160-00 **Le 16 février 2017**

1.0 4e Avenue (entre la 6e et la 4e Rue) ± 240 m lin.		
1.1 Aqueduc	80 245.00 $	
1.2 Égout domestique	90 640.00 $	
1.3 Égout pluvial	98 972.50 $	
1.4 Voirie	328 658.00 $	
Sous-total	598 515.50 $	
2.0 5e Rue (entre la 4e et la 2e Avenue) ± 130 m lin.		
2.1 Aqueduc	53 438.00 $	
2.2 Égout domestique	49 857.50 $	
2.3 Égout pluvial	60 197.50 $	
2.4 Voirie	160 910.75 $	
Sous-total	324 403.75 $	
Sous-total des articles		922 919.25 $
(+) Frais contingents (20 %)		184 583.85 $
Sous-total		1 107 503.10 $
T.P.S. : 5 %		55 375.16 $
T.V.Q. : 9,975%		110 473.43 $
TOTAL DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE		**1 273 351.69 $**

BEAUDOIN HURENS

2017-02-16

Francis Lacasse, ing.
#OIQ 5031693

/lh
R:\1-projet\11160-00\Civil\Fichiers sources\Estimations (B1)\[Estimation préliminaire1.xlsm]Phase C

MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE
RÉFECTION D'UNE SECTION DE LA 4E AVENUE ET D'UNE SECTION DE LA 5E RUE

PHASE "C"

N/DOSSIER : J11160-00 **Le 16 février 2017**

1.0 4e Avenue (entre la 6e et la 4e Rue) ± 240 m lin.

1.1 Aqueduc

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.1.1	Alimentation temporaire avec protection incendie	Forfaitaire		8 500.00 $
1.1.2	Enfouissement de la conduite d'alimentation temporaire	30 m.lin.	15.00 $	450.00 $
1.1.3	Enlèvement et disposition des sections de réseau d'aqueduc existant tout diamètre (conduites, chambre de vanne, vanne, butée, etc.)	200 m.lin.	5.00 $	1 000.00 $
1.1.4	Enlèvement et disposition des branchements privés d'aqueduc	15 untié	50.00 $	750.00 $
1.1.5	Raccord à la conduite existante de 150mmø	1 unité	2 500.00 $	2 500.00 $
1.1.6	Tuyau de 150mmø en P.V.C. ou P.V.C.O. cl.235psi	200 m.lin.	135.00 $	27 000.00 $
1.1.7	Vanne d'arrêt de 150mmø incluant boite de vanne	4 unités	2 250.00 $	9 000.00 $
1.1.8	Borne-fontaine complète incluant vanne de 150mm	1 unité	6 500.00 $	6 500.00 $
1.1.9	Branchement privé de 19mmø Pex Bleu 904 ou cuivre mou de type K	13 unités	950.00 $	12 350.00 $
1.1.10	Branchement privé de 25mmø Pex Bleu 904 ou cuivre mou de type K	2 unités	1 050.00 $	2 100.00 $
1.1.11	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	3 unités	300.00 $	900.00 $
1.1.12	Isolant rigide de type HI-40, 50mm d'épaisseur	20 m.ca.	35.00 $	700.00 $

	Description		Prix unitaire	Prix global
1.1.13	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection de la nouvelle conduite d'aqueduc, tout diamètre	200 m.lin.	6.00 $	1 200.00 $
	Sous-total			72 950.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			7 295.00 $
	Total article 1.1			80 245.00 $

1.2 Égout domestique

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.2.1	Enlèvement et disposition des conduites d'égout combiné existantes	270 m.lin.	7.50 $	2 025.00 $
1.2.2	Enlèvement et disposition des regards d'égout combiné existants	7 unités	225.00 $	1 575.00 $
1.2.3	Enlèvement et disposition des entrées de service d'égout combiné existantes	16 unités	75.00 $	1 200.00 $
1.2.4	Raccord à la conduite existante de 300mmø TBA	1 unité	2 000.00 $	2 000.00 $
1.2.5	Raccord au regard domestique existant	2 unités	2 250.00 $	4 500.00 $
1.2.6	Tuyau de 200mmø en P.V.C. DR-35	190 m.lin.	135.00 $	25 650.00 $
1.2.7	Tuyau de 300mmø en P.V.C. DR-35	10 m.lin.	165.00 $	1 650.00 $
1.2.8	Regard pluvial M-1200 à joint de caoutchouc	3 unités	4 500.00 $	13 500.00 $
1.2.9	Branchement privé de 135mmø sur conduite existante P.V.C. DR-28 noir ou vert	2 unités	3 500.00 $	7 000.00 $
1.2.10	Branchement privé de 135mmø incluant cheminée d'accès P.V.C. DR-28 noir ou vert	14 unités	1 250.00 $	17 500.00 $
1.2.11	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	3 unités	300.00 $	900.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.2.12	Essai d'étanchéité sur la conduite	245 m.lin.	5.00 $	1 225.00 $
1.2.13	Inspection caméra et profilomètre incluant nettoyage de la conduite	245 m.lin.	7.50 $	1 837.50 $
1.2.14	Inspection caméra et profilomètre incluant nettoyage de la conduite pour acceptation finale	245 m.lin.	7.50 $	1 837.50 $
	Sous-total			82 400.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			8 240.00 $
	Total article 1.2			90 640.00 $

1.3 Égout pluvial

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.3.1	Enlèvement et disposition des puisards existants incluant les conduites de raccordement	7 unités	125.00 $	875.00 $
1.3.2	Tuyau de 375mmø en P.V.C. DR-35 ou TBA CL. IV	195 m.lin.	185.00 $	36 075.00 $
1.3.3	Regard pluvial M-1200 à joint de caoutchouc	2 unités	4 500.00 $	9 000.00 $
1.3.4	Puisard "hors-circulation" de 450mmø en PEhd incluant le tuyau de raccordment	2 unités	900.00 $	1 800.00 $
1.3.5	Puisard de type P-1 incluant la dalle de béton et le tuyau de raccordement	8 unités	2 500.00 $	20 000.00 $
1.3.6	Remplacer le cadre et tampon ajustable 775mmø sur regard existant	1 unité	850.00 $	850.00 $
1.3.7	Remplacer le cadre et grille ajustable 775mmø sur regard existant	1 unité	750.00 $	750.00 $
1.3.8	Branchement privé de 150mmø P.V.C. DR-28 blanc en tranchée commune	16 unités	1 050.00 $	16 800.00 $
1.3.9	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	3 unités	300.00 $	900.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.3.10	Inspection caméra et profilomètre (si P.V.C.) incluant nettoyage des conduites pour acceptation provisoire	195 m.lin.	7.50 $	1 462.50 $
1.3.11	Inspection caméra et profilomètre (si P.V.C.) incluant nettoyage des conduites pour acceptation finale	195 m.lin.	7.50 $	1 462.50 $
	Sous-total			89 975.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			8 997.50 $
	Total article 1.3			98 972.50 $

1.4 Voirie

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.4.1	Enlèvement et disposition du pavage existant	2450 m.ca.	2.00 $	4 900.00 $
1.4.2	Enlèvement et disposition des trottoirs et dalles de béton à démolir	500 m.ca.	8.00 $	4 000.00 $
1.4.3	Excavation du matériel 1050mm sous le profil final, transport et disposition des surplus, mise en forme et compactage de la ligne d'infrastructure sur la largeur complète de la plateforme de rue (9,7m)	2450 m.ca.	4.00 $	9 800.00 $
1.4.4	Coussin de sable classe "A" de 500mm d'épaisseur	2575 t.mét.	10.00 $	25 750.00 $
1.4.5	Pierre concassée MG-56mm sur 250mm d'épaisseur	1600 t.mét.	18.00 $	28 800.00 $
1.4.6	Pierre concassée MG-20mm sur 150mm d'épaisseur	960 t.mét.	18.00 $	17 280.00 $
1.4.7	Bordure de béton de 200mm de largeur	250 m.lin.	75.00 $	18 750.00 $
1.4.8	Trottoir monolithique en béton de 1,2m de largeur	175 m.lin.	125.00 $	21 875.00 $
1.4.9	Trottoir dalle en béton de 1,2m de largeur	250 m.lin.	115.00 $	28 750.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.4.10	Nettoyage et ajustement des regards (domestique, pluvial)	13 unités	150.00 $	1 950.00 $
1.4.11	Nettoyage et ajustement des puisards	8 unités	150.00 $	1 200.00 $
1.4.12	Nettoyage et ajustement des vannes d'aqueduc	5 unités	100.00 $	500.00 $
1.4.13	Mise en forme, compactage et nettoyage des services (préparation avant pavage)	2200 m.ca.	2.00 $	4 400.00 $
1.4.14	Béton bitumineux ESG-14, PG-58-34 à 195kg/m2 (couche de base)	450 t.mét.	105.00 $	47 250.00 $
1.4.15	Béton bitumineux ESG-10, PG-64-34 à 170kg/m2 (couche de roulement)	400 t.mét.	115.00 $	46 000.00 $
1.4.16	Pierre concassée MG-20 pour réparations d'entrées privées et accès temporaire incluant enlèvement et disposition	150 t.mét.	25.00 $	3 750.00 $
1.4.17	Béton bitumineux EB-10C à 150kg/m2 pour réparation d'entrées privées incluant préparation avant pavage	20 t.mét.	225.00 $	4 500.00 $
1.4.18	Réparation des dalles et trottoirs en béton sur terrain privé	30 m.ca.	200.00 $	6 000.00 $
1.4.19	Engazonnement avec tourbe en plaques sur 150mm de terre végétale	750 m.ca.	12.50 $	9 375.00 $
1.4.20	Marquage de la chaussée avec peinture alkyde	Forfaitaire		500.00 $
1.4.21	Gestion de la circulation, signalisation et sécurité au chantier	Forfaitaire		4 500.00 $
1.4.22	Clôture de sécurité métallique auto-portante de 1,8m de hauteur incluant leur mise en place et leur déplacement (au fur et à mesure des travaux)	600 m.lin.-sem.	4.50 $	2 700.00 $
1.4.23	Protection, soutènement et remblai des assises pour les infrastructures et les services publics souterrains existants (pour l'ensemble du projet)	Forfaitaire		2 500.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
1.4.24	Bouchon imperméable tranchée complète de rue	5 unités	750.00 $	3 750.00 $
	Sous-total			298 780.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			29 878.00 $
	Total article 1.4			328 658.00 $

2.0 5e Rue (entre la 4e et la 2e Avenue) ± 130 m lin.

2.1 Aqueduc

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
2.1.1	Alimentation temporaire avec protection incendie	Forfaitaire		8 500.00 $
2.1.2	Enfouissement de la conduite d'alimentation temporaire	30 m.lin.	15.00 $	450.00 $
2.1.3	Enlèvement et disposition des sections de réseau d'aqueduc existant tout diamètre (conduites, chambre de vanne, vanne, butée, etc.)	130 m.lin.	5.00 $	650.00 $
2.1.4	Enlèvement et disposition des branchements privés d'aqueduc	8 untié	50.00 $	400.00 $
2.1.5	Raccord à la conduite existante de 150mmø	2 unités	2 500.00 $	5 000.00 $
2.1.6	Tuyau de 150mmø en P.V.C. ou P.V.C.O. cl.235psi	130 m.lin.	135.00 $	17 550.00 $
2.1.7	Borne-fontaine complète incluant vanne de 150mm	1 unité	6 500.00 $	6 500.00 $
2.1.8	Branchement privé de 19mmø Pex Bleu 904 ou cuivre mou de type K	6 unités	950.00 $	5 700.00 $
2.1.9	Branchement privé de 25mmø Pex Bleu 904 ou cuivre mou de type K	2 unités	1 050.00 $	2 100.00 $
2.1.10	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	2 unités	300.00 $	600.00 $
2.1.11	Isolant rigide de type HI-40, 50mm d'épaisseur	10 m.ca.	35.00 $	350.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
2.1.12	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection de la nouvelle conduite d'aqueduc, tout diamètre	130 m.lin.	6.00 $	780.00 $
	Sous-total			48 580.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			4 858.00 $
	Total article 2.1			53 438.00 $

2.2 Égout domestique

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
2.2.1	Enlèvement et disposition des conduites d'égout combiné existantes	130 m.lin.	7.50 $	975.00 $
2.2.2	Enlèvement et disposition des regards d'égout combiné existants	2 unités	225.00 $	450.00 $
2.2.3	Enlèvement et disposition des entrées de service d'égout combiné existantes	8 unités	75.00 $	600.00 $
2.2.4	Raccord à la conduite existante de 250mmø en P.V.C.	1 unité	2 000.00 $	2 000.00 $
2.2.5	Tuyau de 200mmø en P.V.C. DR-35	140 m.lin.	135.00 $	18 900.00 $
2.2.6	Regard pluvial M-1200 à joint de caoutchouc	2 unités	4 500.00 $	9 000.00 $
2.2.7	Branchement privé de 135mmø incluant cheminée d'accès P.V.C. DR-28 noir ou vert	8 unités	1 250.00 $	10 000.00 $
2.2.8	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	2 unités	300.00 $	600.00 $
2.2.9	Essai d'étanchéité sur la conduite	140 m.lin.	5.00 $	700.00 $
2.2.10	Inspection caméra et profilomètre incluant nettoyage de la conduite	140 m.lin.	7.50 $	1 050.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
2.2.11	Inspection caméra et profilomètre incluant nettoyage de la conduite pour acceptation finale	140 m.lin.	7.50 $	1 050.00 $
	Sous-total			45 325.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			4 532.50 $
	Total article 2.2			49 857.50 $

2.3 Égout pluvial

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
2.3.1	Enlèvement et disposition des puisards existants incluant les conduites de raccordement	5 unités	125.00 $	625.00 $
2.3.2	Raccord au regard pluvial existant incluant perçage et étanchéisation	1 unité	1 500.00 $	1 500.00 $
2.3.3	Tuyau de 375mmø en P.V.C. DR-35 ou TBA CL. IV	65 m.lin.	185.00 $	12 025.00 $
2.3.4	Tuyau de 450mmø en TBA CL. IV	70 m.lin.	215.00 $	15 050.00 $
2.3.5	Regard pluvial M-1200 à joint de caoutchouc	1 unité	4 500.00 $	4 500.00 $
2.3.6	Puisard de type P-1 incluant la dalle de béton et le tuyau de raccordement	4 unités	2 500.00 $	10 000.00 $
2.3.7	Branchement privé de 150mmø P.V.C. DR-28 blanc en tranchée commune	8 unités	1 050.00 $	8 400.00 $
2.3.8	Supplément pour branchement privé en tranchée séparée, tout diamètre	2 unités	300.00 $	600.00 $
2.3.9	Inspection caméra et profilomètre (si P.V.C.) incluant nettoyage des conduites pour acceptation provisoire	135 m.lin.	7.50 $	1 012.50 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
2.3.10	Inspection caméra et profilomètre (si P.V.C.) incluant nettoyage des conduites pour acceptation finale	135 m.lin.	7.50 $	1 012.50 $
	Sous-total			54 725.00 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			5 472.50 $
	Total article 2.3			60 197.50 $

2.4 Voirie

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
2.4.1	Enlèvement et disposition du pavage existant	1550 m.ca.	2.00 $	3 100.00 $
2.4.2	Enlèvement et disposition des trottoirs et dalles de béton à démolir	315 m.ca.	8.00 $	2 520.00 $
2.4.3	Excavation du matériel 1000mm sous le profil final, transport et disposition des surplus, mise en forme et compactage de la ligne d'infrastructure sur la largeur complète de la plateforme de rue (10,1m)	1400 m.ca.	4.00 $	5 600.00 $
2.4.4	Coussin de sable classe "A" de 500mm d'épaisseur	1475 t.mét.	10.00 $	14 750.00 $
2.4.4	Pierre concassée MG-56mm sur 250mm d'épaisseur	925 t.mét.	18.00 $	16 650.00 $
2.4.5	Pierre concassée MG-20mm sur 150mm d'épaisseur	550 t.mét.	18.00 $	9 900.00 $
2.4.6	Trottoir monolithique en béton de 1,2m de largeur	260 m.lin.	125.00 $	32 500.00 $
2.4.7	Nettoyage et ajustement des regards (domestique, pluvial)	4 unités	150.00 $	600.00 $
2.4.8	Nettoyage et ajustement des puisards	4 unités	150.00 $	600.00 $
2.4.9	Nettoyage et ajustement des vannes d'aqueduc	2 unités	100.00 $	200.00 $
2.4.10	Mise en forme, compactage et nettoyage des services (préparation avant pavage)	1275 m.ca.	2.00 $	2 550.00 $

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix global
2.4.11	Béton bitumineux ESG-14, PG-58-34 à 140kg/m^2 (couche de base)	190 t.mét.	105.00 $	19 950.00 $
2.4.12	Béton bitumineux ESG-14, PG-58-34 à 100kg/m^2 (couche de roulement)	135 t.mét.	115.00 $	15 525.00 $
2.4.13	Pierre concassée MG-20 pour réparations d'entrées privées et accès temporaire incluant enlèvement et disposition	150 t.mét.	25.00 $	3 750.00 $
2.4.14	Béton bitumineux EB-10C à 150kg/m^2 pour réparation d'entrées privées incluant préparation avant pavage	35 t.mét.	225.00 $	7 875.00 $
2.4.15	Réparation des dalles et trottoirs en béton sur terrain privé	10 m.ca.	200.00 $	2 000.00 $
2.4.16	Engazonnement avec tourbe en plaques sur 150mm de terre végétale	325 m.ca.	12.50 $	4 062.50 $
2.4.17	Marquage de la chaussée avec peinture alkyde	Forfaitaire		500.00 $
2.4.18	Gestion de la circulation, signalisation et sécurité au chantier	Forfaitaire		750.00 $
2.4.19	Clôture de sécurité métallique auto-portante de 1,8m de hauteur incluant leur mise en place et leur déplacement (au fur et à mesure des travaux)	200 m.lin.-sem.	4.50 $	900.00 $
2.4.20	Protection, soutènement et remblai des assises pour les infrastructures et les services publics souterrains existants (pour l'ensemble du projet)	Forfaitaire		500.00 $
2.4.21	Bouchon imperméable tranchée complète de rue	2 unités	750.00 $	1 500.00 $
	Sous-total			146 282.50 $
	Travaux imprévus ±10% du sous-total			14 628.25 $
	Total article 2.4			160 910.75 $

2017-0304-165 **SOUMISSIONS - TRAVAUX ANNUELS D'ASPHALTE 2017**

Le conseil prend connaissance des soumissions sur invitation pour les travaux annuels d'asphalte, à savoir :

Soumissionnaires	Prix incluant les taxes
Bellerose asphalte Inc.	61 281,68 $
Asphalte Lanaudière	N'a pas déposé
Pavage J.D.	67 156,89 $

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission de Bellerose asphalte Inc., laquelle est la plus basse conforme.

ADOPTÉ

2017-0304-166 **DISTRIBUTION DU RÉPERTOIRE 2017-2018 « GOÛTEZ LANAUDIÈRE »**

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser, aux frais de la Municipalité, la distribution du répertoire 2017-2018 « Goûtez Lanaudière » par la poste à toutes les résidences de Crabtree.

ADOPTÉ

2017-0304-167 **COMPENSATION POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS DU CHEMIN BEAUDOIN EN 2017**

ATTENDU QUE depuis 2016, le conseil municipal a adopté la résolution 2016-2202-069 accordant une compensation pour le déneigement et l'entretien du chemin Beaudoin à l'Association des résidents du chemin Beaudoin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, et unanimement résolu par les conseillers :

QU'un calcul soit fait annuellement lors de la préparation du budget afin de verser 100 % du coût estimé pour l'entretien des chemins et le déneigement dans la Municipalité au prorata de l'évaluation des résidences du chemin Beaudoin (section du chemin privé) de l'année 2016 ;

QUE pour 2017 un montant correspondant à 100 % de l'année précédente (2016), pour une somme de 822,19 $ soit versée à l'Association des résidents du chemin Beaudoin.

ADOPTÉ

2017-0304-168 **CONTRAT DE SOUSCRIPTION POUR LOGICIEL AUTOCAD MAP 3D 2017**

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la mise en place du logiciel AutoCAD Map 3D 2017 en version française sur la base d'un contrat de 3 ans le tout tel que mentionné dans la promotion du 28 mars 2017 de la firme CANSEL préparée par Caroline Grenier, pour la somme totale de 3 696,00 $ excluant les taxes.

ADOPTÉ

2017-0304-169 **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CARACTÉRISATION DU SITE SUR LES FUTURES 3E AVENUE ET 20E RUE**

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de services professionnels de *NCL Envirotek Inc.* du 17 mars 2017, préparée par Philippe Legault-Capozio, pour l'étude géotechnique de la caractérisation du prolongement de la 3e Avenue et de la 20e Rue pour la somme totale de 9 341,72 $, incluant les taxes.

QUE la dépense soit affectée au fonds général qui pourra être remboursé par le règlement d'emprunt 2017-297, lorsque celui-ci aura reçu toutes les approbations nécessaires.

ADOPTÉ

2017-0304-170 **RECHERCHE D'UNE SOLUTION POUR PERMETTRE LA TRAVERSÉE SÉCURITAIRE SUR LA 4E AVENUE PRÈS DE L'INTERSECTION DE LA 21E RUE**

ATTENDU QUE le conseil veut finaliser l'aménagement de la piste cyclable et du passage piétonnier sécuritaire près de l'intersection de la 21e Rue et de la 4e Avenue ;

ATTENDU le passage à cette intersection de 200 camions par jour desservant les Produits Kruger ;

ATTENDU QUE la Municipalité a aménagé en 2013 une piste cyclable à l'ouest de la 4e Avenue passant au travers du parc de L'Érablière pour permettre les déplacements à vélo, avec l'aide gouvernementale au mode de transport alternatif à l'automobile du MTQ ;

ATTENDU QUE le conseil veut aménager un accès sécuritaire aux piétons et aux vélos afin de permettre le passage sécuritaire entre le quartier résidentiel de la 21e Rue à l'est de la 4e Avenue vers les sentiers cyclables situés à l'ouest de la 4e Avenue ;

ATTENDU QUE cette section de la 4e Avenue appartient au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers :

DE demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de nous recommander un aménagement de la route qui permettrait la traversée sécuritaire près de l'intersection de la 21e Rue et de la 4e Avenue ;

D'analyser de quelle façon la participation financière du ministère pourrait être envisagée dans les solutions qu'il pourra nous proposer.

ADOPTÉ

2017-0304-171 **AUTORISATION POUR L'OFFICIER MUNICIPAL DE CRABTREE D'AGIR COMME OFFICIER MUNICIPAL À SAINT-LIGUORI**

ATTENDU QU'une problématique existe concernant le stationnement interdit qui n'est pas respecté en face du parc du Moulin Fisk qui est sur le territoire de Crabtree ;

ATTENDU QUE le non-respect de l'interdiction de stationnement est surtout sur la section du rang Rivière-Nord située sur le territoire de Saint-Liguori ;

ATTENDU QUE l'officier municipal peut émettre légalement des constats sur le territoire de Crabtree, mais pas sur le territoire de Saint-Liguori ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la résolution 2017-060 du conseil municipal de Saint-Liguori autorisant les officiers municipaux de Crabtree à délivrer les constats d'infraction pour les infractions de stationnement constatées sur le rang Rivière Côté Nord ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Françoise Cormier et unanimement résolu par les conseillers :

D'autoriser nos officiers municipaux à agir pour le compte de la Municipalité de Saint-Liguori dans les cas de non-respect du stationnement interdit en bordure du parc du Moulin Fisk pour autant que la Municipalité de Saint-Liguori fournisse les outils nécessaires tels que la signalisation adéquate, les formulaires de constats à compléter et l'envoi des constats à la cour municipale.

ADOPTÉ

2017-0304-172 **ACCÈS INTERNET À LA CASERNE CLAUDE-MIGUÉ**

Sur proposition de Françoise Cormier, il est unanimement par les conseillers d'autoriser l'installation d'un accès internet à la caserne Claude-Migué selon l'accord obtenu du service de la prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée et que le service défrayé mensuellement par la municipalité de Crabtree soit facturé annuellement au service d'incendie.

QUE les crédits disponibles soient affectés au poste 02-220-00-331-00 de même que le remboursement à recevoir du service de prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée.

ADOPTÉ

2017-0304-173 **RÈGLEMENT 2017-299 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2011-195 RÉGISSANT LA POSE D'UN COMPTEUR D'EAU ET FIXANT LES MODALITÉS POUR IMPOSER UN TAUX DE TAXATION**

RÈGLEMENT 2017-299

MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2011-195 RÉGISSANT LA POSE D'UN COMPTEUR D'EAU ET FIXANT LES MODALITÉS POUR IMPOSER UN TAUX DE TAXATION

ATTENDU QUE le conseil veut permettre les ajustements de facturation pour une année lors de fuite d'eau potable sur une propriété privée pour autant que le propriétaire ait agi avec diligence pour corriger la situation ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 20 mars 2017 ;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance, et tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Leblanc et unanimement résolu par les conseillers que le règlement 2017-299 modifiant le règlement 2011-195 régissant la pose d'un compteur d'eau et fixant les modalités pour imposer un taux de taxation**,** soit, et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement, ce qui suit ;

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

ARTICLE 2

À compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, l'article 6.2 du règlement 2011-195 est abrogé et remplacé par celui-ci :

6.2 Compensation lors d'une fuite d'eau

Dans le cas d'une fuite d'eau, l'eau qui s'écoule de la tuyauterie située entre le robinet d'arrêt et le compteur d'eau d'un immeuble est remboursable par le propriétaire de l'immeuble au moyen d'une compensation.

La compensation est calculée selon la nature de la fuite et de sa durée :

a) La durée : l'autorité compétente fait une estimation de la durée de l'écoulement de l'eau jusqu'à la réparation de la canalisation ;

b) La nature de la fuite :

i) Canalisation sectionnée au complet : l'eau qui s'écoule est estimée, par le présent règlement, à 45 litres/minute;

ii) Bris de conduite – écoulement partiel : l'eau qui s'écoule est estimée, par le présent règlement, à 23 litres/minute.

Le taux applicable pour la compensation lors d'une fuite d'eau est celui décrété par le règlement « *pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier »* en vigueur chaque année sur le territoire de la Municipalité.

Dans le cas d'une fuite enregistrée ou non par le compteur d'eau, d'une durée de moins de 12 mois, pour laquelle le propriétaire aura fait diligence pour effectuer des correctifs, le conseil pourra par résolution accorder un ajustement de la compensation basée sur la consommation moyenne obtenue après les correctifs.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

2017-0304-174 **AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLE ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Daniel Leblanc donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.

2017-0304-175 **TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE À LA STATION DE PURIFICATION D'EAU POTABLE**

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre du 1er décembre 2016 de *Toitures Loyer Inc.*, concernant la réfection d'une section de la toiture de la station de purification d'eau potable pour la somme totale de 10 522 $ excluant les taxes ;

QUE les crédits disponibles soient affectés au poste 02-412-00-522-00.

ADOPTÉ

2017-0304-176 **TIRAGE AU SORT POUR ATTRIBUTION DES SALLES POUR LA PÉRIODE DU TEMPS DES FÊTES**

ATTENDU QUE le conseil adoptait le 19 novembre 2007 la résolution R 309-2007, concernant la location de salle durant la période des fêtes;

ATTENDU QUE selon la condition spécifique 4, qu'en cas de double réquisition, le tirage au sort devra déterminer la personne ou le groupe qui aura accès à la salle;

ATTENDU QU'il n'y a pas eu plus d'une demande pour la même date et la même salle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers d'accorder le jour de location et la salle, soit le centre communautaire et culturel, aux personnes suivantes :

- Frédéric Jetté-Desrosisers, 31 décembre 2017
- France Venne, 1er janvier 2018.

ADOPTÉ

2017-0304-177 **DEMANDE DU CLUB BMX**

Il est proposé par Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers de répondre favorablement aux demandes du club BMX, énumérées dans la lettre du 27 mars 2017 signée par Richard Brisebois.

ADOPTÉ

2017-0304-178 **PRÊT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE AU CENTRE DE PETITE ENFANCE LA CABOTINE**

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas de politique concernant le prêt de salle à des organismes ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande du centre de petite enfance (CPE) *La Cabotine* pour une fête de finissants le 8 juin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le prêt du centre communautaire et culturel au CPE *La Cabotine*, le 8 juin 2017.

ADOPTÉ

2017-0304-179 **RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) DE CRABTREE**

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a fait parvenir le rapport d'approbation de la révision budgétaire 2017 pour l'Office municipal d'habitation de Crabtree ;

ATTENDU QU'à cet effet la part municipale augmentera de 130 $ à 164 $;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers d'approuver la révision budgétaire 2017 de l'Office municipal d'habitation de Crabtree ainsi que la quote-part du déficit que cela implique pour la Municipalité.

ADOPTÉ

2017-0304-180 **PRÊT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL POUR FÊTE DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE**

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas de politique concernant le prêt de salle à des organismes ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de parents de l'école primaire pour utiliser le centre communautaire et culturel dans le cadre d'une fête des finissants de l'école primaire le 16 juin 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le prêt du centre communautaire et culturel à madame Élise Lajoie et Vicky-Ann Mitchell, représentantes des parents du primaire pour l'organisation d'une fête des finissants du primaire qui aura lieu le vendredi 16 juin 2017.

ADOPTÉ

2017-0304-181 **AUTORISATION DE VENTE DE MATÉRIEL INUTILISÉ**

ATTENDU QUE la Municipalité remplace certains équipements rendus non conformes pour les travaux municipaux ou lors de renouvellement de contrat d'équipement électronique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à la vente de certains équipements non utilisés en fixant le prix à une valeur comparable sur les sites internet *LesPAC* ou *KIJIJI* ;

D'annoncer dans les infolettres les équipements à écouler, selon le matériel à se départir.

ADOPTÉ

2017-0304-182 **AJOURNEMENT**

Sur proposition de Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers d'ajourner au lundi 24 avril à 19 h 30 ;

ADOPTÉ

La séance est ajournée à 20 h 15.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.